

Compte rendu et relevé de décisions
de la réunion du 15 mars 2018 à l'École d'hôtellerie et de tourisme de Barcelone :
« Mobilité éducative transfrontalière en Cuisine »

Participants : proviseurs de lycées hôteliers et responsables académiques d'Occitanie et de Catalogne (voir liste complète des 28 participants)

Interventions :

M. Manuel F. Barroso, directeur de École d'hôtellerie et de tourisme de Barcelone salue les participants et présente son établissement.

M. Estanislau Vidal-Folch de Balanzo, sous-directeur général des programmes, de l'innovation et de la formation au Département d'Ensenyament évoque les actions de coopération déjà à l'œuvre entre la Généralité de Catalogne et ses partenaires français pour une mobilité transfrontalière des jeunes dans le domaine de la formation professionnelle et salue l'initiative du Consulat général visant à favoriser les mobilités de longue durée des jeunes en formation professionnelle initiale.

M. Cyril Piquemal, Consul général de France à Barcelone rappelle l'enjeu et expose la démarche retenue dans le projet pilote de mise en place des premières mobilités de longue durée de jeunes cuisiniers français et espagnols durant leur formation initiale.

M. Yves Quissac, proviseur du Lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme d'Occitanie (Toulouse) rappelle le rôle fondamental que jouent les mobilités longues dans le développement personnel d'un jeune, dans sa période de formation et pour son insertion sur le marché du travail et présente des expériences réussies rendues possibles hors cadre préétabli grâce à l'engagement des deux établissements partenaires.

M. Jean Solito, Délégué académiques aux relations européennes et internationales (Académie de Toulouse) rappelle les objectifs que s'est donné l'Europe à travers le programme Erasmus + à savoir favoriser la mobilité des apprentis et des jeunes en formation professionnelle pour qu'à l'horizon 2020, au moins 6 % des 18-34 ans diplômés de l'enseignement et de la formation professionnels initiaux aient effectué à l'étranger une période de formation d'une durée comprise entre 2 semaines et 12 mois. Concernant la reconnaissance mutuelle des périodes de formation à l'étranger pour ce public, il signale une approche tentée avec la Généralité de Catalogne à travers un travail sur les ECVET dans la formation Bac Pro Gestion-administration mais précise aux participants qu'il s'agit aujourd'hui d'imaginer un modèle qui n'existe pas.

M. Mickaël Duchiron, Inspecteur de l'Éducation nationale ET-EG (Académie de Toulouse) présente les traits saillants d'une première analyse comparée des référentiels de cuisine catalan et français réalisée sous l'angle de la problématique : « Comment, au-delà des périodes de formation en entreprise, peut-on installer des mécanismes pour passer plus de temps à l'étranger pour étudier, faire des activités culturelles, se former en entreprise ».

En Catalogne : 2 ans, 2000 heures dont 350 h en entreprise ; le référentiel se présente sous la forme de 12 modules clairement identifiés avec volume horaire précis ; enseignement de l'anglais technique
En France : 3 ans, 84 semaines, 2200 heures ; le référentiel s'articule autour de 5 pôles d'activité professionnelle avec possibilité de DNL.

Côté français plus particulièrement, l'évaluation en vue de la délivrance du diplôme se compose du contrôle terminal par épreuves ponctuelles et du contrôle en cours de formation (CCF). Ce dernier se révèle souple et pourrait fournir une bonne clé d'entrée dans le modèle à créer : l'évaluation par CCF est réalisée par sondage

sur les lieux où se déroule la formation (établissement et milieu professionnel), par les formateurs eux-mêmes (enseignants et/ou tuteurs ou maîtres d'apprentissage), au moment où les candidats ont atteint le niveau requis ou ont bénéficié des apprentissages nécessaires et suffisants pour aborder une évaluation certificative. L'épreuve de mobilité est le résultat des premières discussions sur les ECVET en 2012 ou comment capitaliser des blocs de compétences pour faire un diplôme.

Des exemples de correspondances dans les référentiels entre modules catalans et unité de formation françaises sont présentés. Des différences sont signalées : « optimiser la production » a une place réduite côté catalan et se retrouve partout côté français. Côté catalan, l'accent est davantage mis sur la production, côté français sur la gestion d'équipe pour devenir gestionnaire du métier de cuisinier ; l'épreuve de synthèse écrite côté français ne se retrouve pas côté catalan.

Selon M. Duchiron, La compatibilité des deux référentiels est de l'ordre de 60 à 70 %. C'est un bon taux de couverture qui permet d'envisager le travail de rapprochement.

Le calendrier mais surtout la certification sont des paramètres à prendre en compte : il apparaît essentiel de se mettre d'accord sur la correction des compétences dans l'accueil mutuel des jeunes afin qu'ils passent le diplôme. Il convient de croiser les regards pour identifier quels sont les éléments qui permettent de décider que la compétence est acquise et quel est le niveau d'exigence retenu. Les outils du CCF (livret de suivi permettant la remédiation ou l'approfondissement, système de la proposition de notes par les partenaires étrangers soumises à la d'un jury pour la note finale) permettent ensuite d'harmoniser.

En réponse à la suggestion de M. Gorrindo, proviseur du Lycée CFA François Rabelais de Lyon Dardilly d'accorder des crédits sur les modules – ce que souhaite l'Europe rappelle M. Solito – M. Duchiron évoque une tentative dans le domaine du transport et de la prestation logistique et rappelle que les BTS, sauf RH, ne sont plus européens. Il y aura d'ailleurs une plus grande porosité à partir de 2019 entre l'apprentissage, la formation continue pour adulte et la formation scolaire initiale. En 2019, les référentiels seront nouveaux.

Rafael Llin et Lidia BARREIRO (Département d'enseignement de la Généralité de Catalogne) présentent l'enseignement professionnel en Catalogne : tous les référentiels comportent 2000 heures d'enseignement et 350 heures de stage (système normal), tous les établissements respectent les recommandations pour effectuer les modules soit en un an soit en deux ans, les modules s'étendent sur 33 heures précisément, l'évaluation consiste en un travail noté et en heures de travail transversal avec des heures de libre disposition (flexibilité) permettant par exemple de suivre une formation préparatoire pour faire un stage en entreprise, le système « dual » (depuis 2013) introduit une variante dans laquelle beaucoup de modules (de 30 à 50%) sont réalisés en entreprise, la finalité étant que les élèves restent dans l'entreprise. M. Rafael Llin confirme que l'exercice comparatif des référentiels fait apparaître de nombreux éléments communs.

M. Frédéric Bacqua, Responsable du Service Stratégie Européenne et Mobilité Internationale (Direction des Relations Européennes et Internationales) au Conseil régional d'Occitanie précise que la région compte environ 70 000 apprenants inscrits dans un cursus de formation professionnelle dont 10% en cuisine et que chaque année 150 jeunes de la région vont faire des stages en Catalogne et qu'il existe des financements pour organiser ces mobilités.

Il cite le cas du projet PyreneFP pour la coopération dans le domaine de la formation professionnelle dont le porteur est la Generalitat de Catalogne. Ce projet vise à renforcer la mobilité des publics en formation professionnelle sur la zone transfrontalière. Une de ses actions a concerné le domaine de la restauration avec la mise au point d'une formation conjointe entre la Catalogne et la région Occitanie : la formation européenne de haut niveau « *Cuisine, Innovation et Tradition* » qui s'adresse à de jeunes cuisiniers ayant un projet de création d'une activité de restauration. D'une durée de 600 heures, la formation est organisée sur 16 semaines (10 semaines en centre de formation, 2 semaines de stage en entreprise en France et 4 semaines de mobilité en Catalogne). Elle a pu être proposée 3 ans jusqu'en 2016 à des promotions 8 à 12 jeunes français et catalans et doit être relancée en 2017/2018 afin d'inscrire à terme cette formation au Répertoire National des

Certifications Professionnelles et développer ainsi un véritable diplôme transfrontalier. L'ingénierie déjà produite pour l'élaboration de modules de formation communs pourrait être utilisée pour notre projet.

M. Sabathé, Directeur opérationnel du Campus des métiers et qualifications en Hôtellerie-Restauration (Lycée Georges Frêche de Montpellier) signale qu'il existe des mobilités longues en BTS dans l'académie mais pas en Bac Pro et précise que ce développement est dans les objectifs de l'académie de Montpellier et qu'une fois le modèle trouvé le Campus a vocation à accompagner ce type de démarche.

Relevé de décisions

-il convient de passer à une phase d'ingénierie avec la poursuite du travail sur les référentiels même si ceux-ci sont amenés à changer à condition de mettre l'accent sur l'aspect central qu'est la reconnaissance mutuelle des compétences.

-il faudra détailler les outils financiers potentiels

-le thème des mobilités –d'établissement à établissement – et de leur financement pourrait être abordé lors de la prochaine réunion du consortium du projet PyreneFP à Hendaye

-il faudra organiser une réunion avec les agence Erasmus

-la poursuite de projet peut être menée par un groupe de travail regroupant les académies de Toulouse et de Montpellier, la Région Occitanie, le Département d'Ensenyament de la Généralité de Catalogne, le Ministère (espagnol) de l'éducation, de la culture et du sport

-calendrier : la prochaine réunion du groupe de travail est fixée au 1^{er} juin à Toulouse ; suivront une réunion en octobre, une en décembre ; le groupe se fixe comme objectif de présenter un résultat opérationnel en mars 2019.

Rédacteur : Stéphane Paris, attaché de coopération pour le français à Barcelone